



SAINT-CHRISTOPHE

Conseil Municipal du 17 juin 2025-18h00

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Patrick FAUCOU, Nathalie GERME, Françoise MUSI, Angélique VIGUIER, Lionel CROS, Katja ZWEERUS

Secrétaire de séance : Françoise MUSI

1 – Validation du PV du 30 Avril 2025 et nomination d'un ou d'une secrétaire

PV validé – Secrétaire de séance : Françoise MUSI

2 - Parole aux Conseillers-ères :

- **Commission culture 3 CS** (Françoise Musi) : le budget alloué à la Commission a été quelque peu diminué. Toutefois, toutes les demandes seront satisfaites.
Rappel : pour chaque dossier, il serait judicieux de valoriser l'apport de la mairie d'où dépend l'association. En effet, pour toute demande de subvention, la mairie doit être le premier interlocuteur et si elle n'accorde pas de fonds propres, il importe de valoriser toute l'aide comme, par exemple, le prêt de salle, de moyens.... D'autre part, sur la commune de St Christophe, deux élus participent à la Commission : pour leur permettre de défendre au mieux les intérêts de l'association qui a déposé un dossier, leur transmettre les éléments du dit dossier.
- **Le Ségala Music Tour** (Patrick Faucou) ; évènement prévu le 6 septembre 2025 : nécessité de l'installation d'un coffret électrique adapté, soit temporaire (coût de l'installation à chaque évènement), soit permanent et dans ce cas coût max 1700 € et ce par la SIERC. Etudier la formule la plus adaptée pour la commune en terme de choix de coffret et d'emplacement d'installation,

3 – Point sur les projets en cours :

3.1. Rencontre avec Maître Hudrisier – Avocat pour la Mairie au sujet de la requête en annulation du Permis de Construire :

- vote à l'unanimité pour une délibération pour que l'avocat puisse ester en justice pour la Mairie
- L'avocat étudie la requête avant de pouvoir donner ses éléments de réponse.

3.2. Cahier des charges pour les entreprises en vue de la construction de la maison communale

Prévoir un rendez-vous avec E. Gorgues pour rédiger le cahier des charges, en vue de l'appel d'offres.

3.3. Travaux de la passerelle : la préparation du chantier est en cours pour la construction des piliers. Les démarches auprès du Notaire pour l'acquisition des parcelles sont longues car celui-ci est surchargé. Un engagement de vente des propriétaires permettra d'anticiper les travaux cet été en toute sécurité.

3.4 Sentier des Hameaux : le dossier est presque prêt. Restent encore quelques conventions de passage sur privé qui ne sont pas signées. Rencontre prévue avec les propriétaires restants.

4 - Réponses du CM à :

4.1. Mme Laforgue, M. Hazee et Mme Massart concernant le PLU : un courrier validé ce jour leur sera adressé, les renvoyant à l'enquête publique pour déposer les arguments les opposant au projet de stecal habitat.

4.2. M. Semper président de la randonnée à vélo de Laguépie : il nous propose d'entretenir bénévolement certains chemins communaux publics de randonnée, tout en nous prévenant au préalable pour mutualiser au mieux les interventions de part et d'autre.

Du fait du contact avec M. Semper (qui est pompier également), une formation à l'usage du défibrillateur par les pompiers de Laguépie sera envisagée.

4.3. M. Disant souhaite utiliser un bois appartenant à la mairie dans un but de loisirs sur l'agroforestation, à savoir planter des arbres et nettoyer le bois – un commodat lui sera proposé renouvelable tous les ans.

4.4. Mairie de Mirandol qui nous invite à une réunion le mardi 24 juin 18 h pour évoquer le projet de rachat immobilier du Centre Médical et une demande des communes limitrophes d'aide financière, actée favorablement sur le principe par la mairie de St Christophe.

5 – Tirage au sort du jury criminel le 18 juin 10 h à Cordes :

Nathalie Germe se propose de représenter la commune.

6 - Divers

6.1. Convention avec la Fourrière : clauses très restrictives – coût 200 € par an – ne concerne que l'accueil des chiens errants. Nous ne donnons pas suite pour le moment.

6.2. Participation complémentaire santé obligatoire pour la secrétaire Joëlle Gloriès au 01/01/2026 et paiement heures supplémentaires – le coût sera finalisé et présenté lors du prochain conseil municipal pour vote.

6.3. cimetières : demander à M. Nouviale d'entretenir le cimetière de St Dalmaze. Le robinet du cimetière de St Christophe a été changé.

6.4. travaux : la croix à Brésil sera réparée ainsi que les point à temps sur la route du Brésil, route de Rougères, route de la Borde.

Place de l'église à St Christophe, une deuxième jardinière a disparu. Il est envisagé de les sceller et donc d'en acheter deux pour compléter les manquantes.

6.5. prêt de mobiliers municipaux (tables, bancs) pour le mariage de M. Maliet François : accordé.

6.6. information : il est toujours possible de retirer du produit contre la prolifération de rats, en le demandant à la secrétaire de mairie.

Séance levée à 20h45